



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023**

Date de convocation :

14/09/2023

En exercice : 29

Présents : 17

Votants : 25

L'an deux mille vingt-trois et le vingt et un septembre à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs, Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ, Annabelle ALESSANDRIA, **adjoints**, Mmes Mrs, Alain DOMENECH, Frédéric CRAVO, Maryse NOGUÈS, Claudie SERRE, Xavier BERAGUAS, Damien OTON, Yasmine SEBAHOUI, Bernard COURCELLE, Georges PERALBA, Valérie CRIBELLET, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Jérôme PARRILLA (pouvoir à Raphaël LOPEZ), Evelyne FUENTES (pouvoir à Claude AYMERICH), Mélissa OBBIH (pouvoir à Alain MARGALET), Clara ROSE (pouvoir à Caroline PAGÈS), Armande IGLESIAS (pouvoir à Maryse NOGUES), Thierry COMES (pouvoir à Françoise CRISTOFOL), Jean-Philippe LECOINNET (pouvoir à Bernard COURCELLE).

Absents : Mmes Danielle POUDADE, Marielle ALONSO, Mr Jean-Louis LIGAT.

M. Yasmine SEBAHOUI a été désigné comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023/53 : SUBVENTIONS 2023 AUX ASSOCIATIONS

Le Maire propose de valider les subventions prévues au budget 2023 pour les associations.

Naïma METLAINE et Caroline MERLE, présents au conseil municipal, quittent l'assistance pour ne pas participer au vote.

VU les demandes de subventions de fonctionnement présentées par diverses associations au titre de l'exercice 2023,

VU le rapport de Mme Françoise CRISTOFOL, Adjointe aux Finances et la commission finances du 14/09/23,

Sur proposition de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- **ATTRIBUE** aux associations les subventions suivantes :

AAACCA CHASSE	5 000,00 €
CATALANS DU DESERT	1 150,00 €
FNACA	300,00 €
FOYER DES JEUNES	4 000,00 €
GYM VOLONTAIRE	2 500,00 €
ILLE XIII	22 000,00 €
ILL'DANSE STUDIO	2 000,00 €
GLADIA TOTS	700,00 €
RESTAURANTS DU CŒUR	250,00 €
JOA JOA	250,00 €

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents à ce sujet.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 21 septembre 2023

Le Maire,




W. BURGHOFFER